

Atelier 2 : Être au plus près des publics précaires et les accompagner vers le changement ?

Intervenant : Pascal Grand, pilote professionnalisation Mob'In France



www.mobin-solutions.fr

Financé par



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Mob'In : Acteur ressource – expert des mobilités inclusives



Chiffres clés :

2017 année de création
du réseau Mob'In



10 régions Mob'In
constituées

80 plateformes de
mobilité

150 opérateurs de
mobilité inclusive

30 écoles de conduite
à statut associatif

21 vélo-écoles

MISSIONS du réseau

- Accompagner et professionnaliser les acteurs ;
- Fédérer les initiatives locales et régionales ;
- Porter des projets innovants ;
- Apporter son expertise et ingénierie sociale

LABORATOIRE
DE LA MOBILITÉ
INCLUSIVE
Sous l'égide de FACE



La mobilité pour tous et pour tous les territoires

Notre ambition

Mieux faire connaître et comprendre les solutions de mobilité existantes pour :

- Le grand public
- Les acteurs territoriaux
- Les professionnels de l'accompagnement

Notre projet

- Une plateforme numérique de renseignement sur l'existant
- Des contenus pédagogiques et ludiques pour une meilleure compréhension
- Des évènements régionaux durant l'année 2022



STRATÉGIE
DE PRÉVENTION ET
DE LUTTE CONTRE
LA PAUVRETÉ



ADEME



AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE



Contexte

L'INÉGALITÉ DEVANT LA MOBILITÉ : QUELQUES CHIFFRES-CLÉS



Pour plus de **4 Français sur 10**
les déplacements quotidiens sont une expérience difficile

(source : Étude « La mobilité et l'accès des Français aux services de la vie quotidienne », enquête ELADE-LMI réalisée en mai 2018)



UNE INÉGALITÉ QUI IMPACTE LE QUOTIDIEN

36% de la population a déjà
renoncé à faire des démarches
administratives

30% à se rendre à un
rendez-vous médical

37% à rendre visite à ses proches

26% à faire des courses alimentaires

(source : Étude « La mobilité et l'accès des Français aux services de la vie quotidienne »,
enquête ELADE-LMI réalisée en mai 2018)



UNE INÉGALITÉ TERRITORIALE

1/3 des Français vivent en
zones peu denses, dont

65% des seniors

(source : Observatoire national de la politique de la Ville - 2017)

78% des habitants de communes rurales
ne disposent que de leur véhicule pour se
déplacer

(source : Observatoire national de la politique de la Ville - 2017)

Tous
Mobiles

Ouvrons le champ des mobilités



Contexte



UNE INÉGALITÉ SOCIALE

1/3 des jeunes Français sans diplôme a déjà refusé un emploi, faute de pouvoir s'y rendre

(source : Étude « Mobilité et emploi, enquête ELABE-LMI réalisée en décembre 2016)

30% des 16 millions de seniors ne sortent pas de chez eux pendant 24h d'affilée

(source : Étude sur la mobilité des seniors en France - Novembre 2014 - Laboratoire de la Mobilité Inclusive)



UNE INÉGALITÉ ÉCONOMIQUE

25% du revenu : c'est la part du budget consacré à la mobilité chez les populations les plus vulnérables

(source : Observatoire des Inégalités, Jean-Pierre Orfeuil)

1 jeune sur 2 ne s'inscrit pas au permis pour des raisons financières

(source : étude OpinionWay pour Octact/Point)



UNE INÉGALITÉ LIÉE AUX CAPACITÉS

L'expérience et la pratique de la mobilité peuvent s'avérer complexes pour les personnes à mobilité réduite ou porteuses d'un handicap. Sachant que :

+ de 15 millions de personnes ont un handicap consécutif à une maladie invalidante

(source : INSEE)

9,6 millions de personnes vivent avec un handicap auditif, moteur, visuel, psychique ou cognitif

(source : INSEE)

Être mobile est également une affaire de compétences : savoir lire, se repérer dans l'espace, comprendre un plan, utiliser les bornes automatiques, comparer ou combiner les modes de transport...

Autant de compétences qui peuvent faire défaut et contraindre la mobilité des publics fragilisés :

29% de personnes ont déjà renoncé à des déplacements par peur de se perdre

et **22%** par incapacité à construire son itinéraire

(source : Étude « La mobilité et l'accès des Français aux services de la vie quotidienne », enquête ELABE-LMI réalisée en mai 2018)

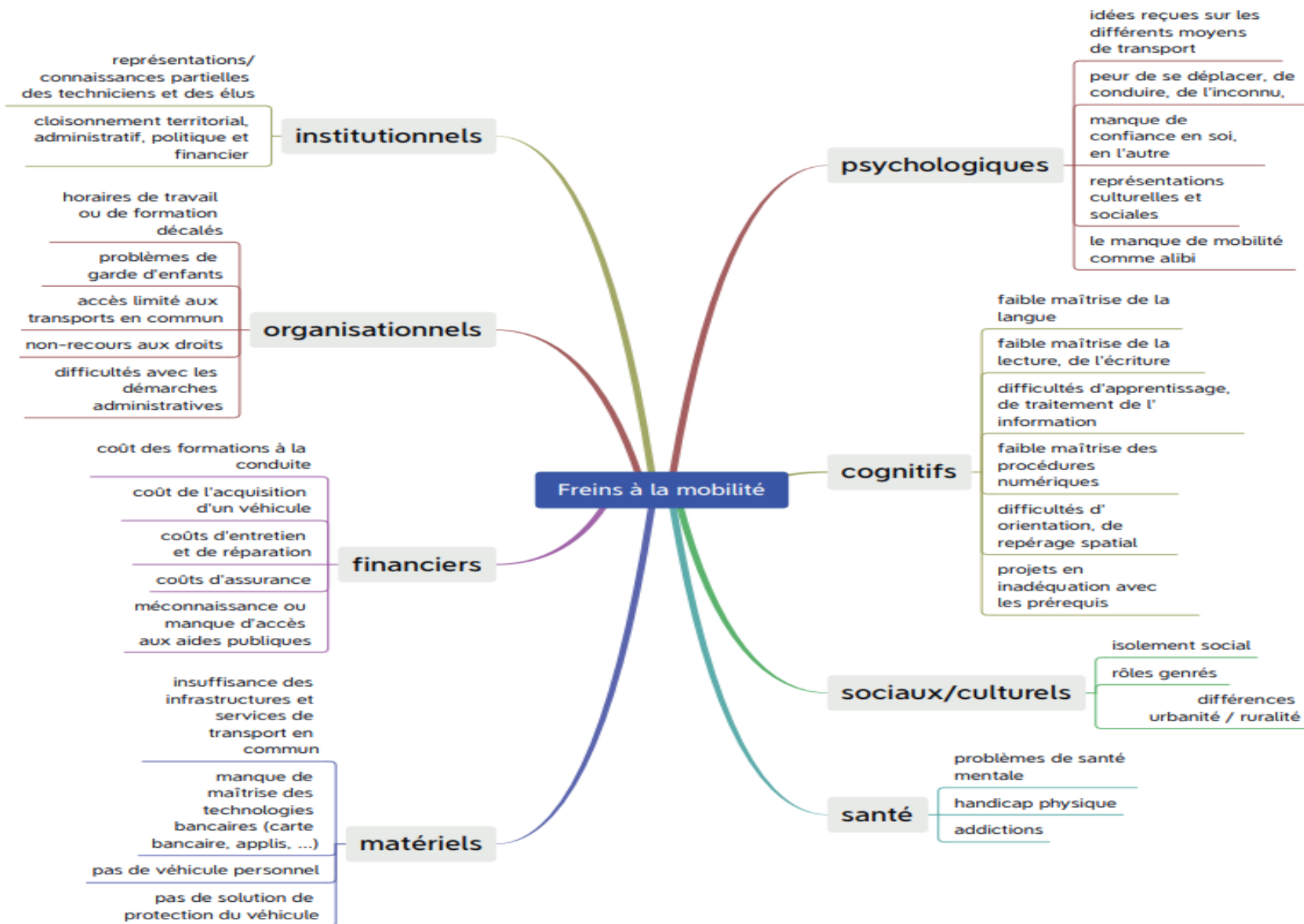
Tous
Mobiles

Ouvrons le champ des mobilités

▶ Quels freins à la mobilité?

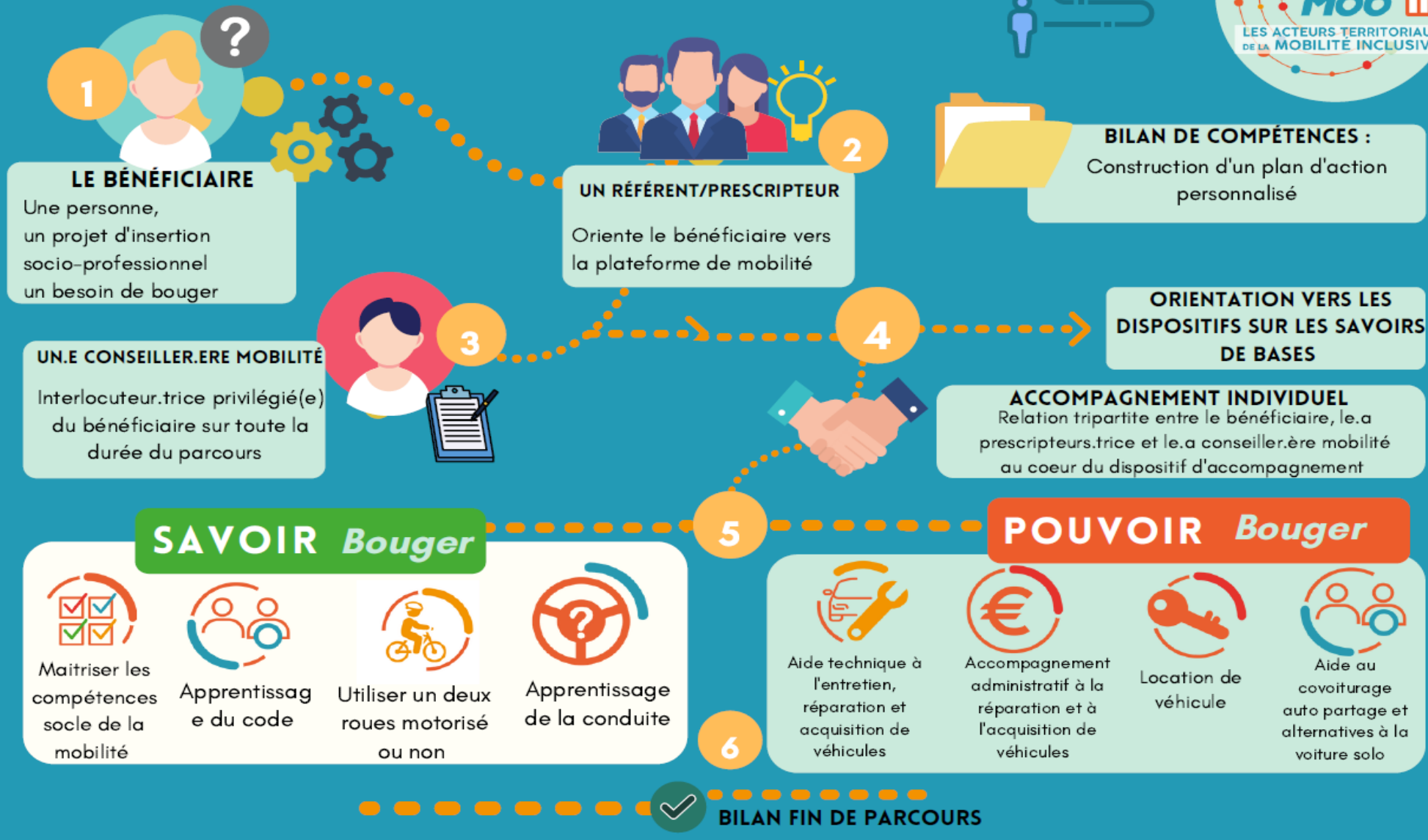


Les freins à la mobilité



Quelles réponses?

LE PARCOURS MOBILITÉ



Le conseiller mobilité, accompagnateur au changement

Activités type	Compétences professionnelles
Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic mobilité partagé	Informier une personne ou un groupe sur les ressources de mobilité solidaire et inclusive
	Analyser la demande de la personne et poser les bases d'un diagnostic mobilité partagé
	Exercer une veille informationnelle, technique et prospective pour adapter son activité au public et au contexte
	Travailler en équipe, en réseau et dans un cadre partenarial pour optimiser la réponse aux besoins des personnes accueillies
	Réaliser le traitement administratif et les écrits professionnels liés à l'activité mobilité dans un environnement numérique



Le conseiller mobilité, accompagnateur au changement

Activités type	Compétences professionnelles
Accompagner les personnes dans leur parcours mobilité	Contractualiser et suivre avec la personne son parcours mobilité
	Accompagner une personne à l'élaboration de son projet mobilité
	Accompagner la réalisation des démarches et actions mobilité
	Concevoir des ateliers thématiques favorisant la mobilité des publics
	Préparer et animer des ateliers thématiques favorisant la mobilité
	Analyser sa pratique professionnelle



Le conseiller mobilité, accompagnateur au changement

Activités type	Compétences professionnelles
Mettre en oeuvre une offre de services auprès des parties prenantes pour favoriser la mobilité des publics	Déployer, dans une démarche projet, des actions de prospection avec les employeurs/partenaires/collectivités du territoire pour favoriser la mobilité des publics
	Apporter un appui technique aux employeurs/partenaires/collectivités en matière de mobilité
	Faciliter l'intégration et le maintien de la personne dans son environnement socioprofessionnel
	Inscrire ses actes professionnels dans une démarche de développement durable



Qu'est ce qu'une plateforme de mobilité inclusive



EN PARTENARIAT AVEC
FRANCE
MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
L'Énergie
Le Climat
Préfecture



Qu'est ce qu'une plateforme de mobilité inclusive

- ▶ Un dispositif favorisant une mobilité solidaire au service d'un territoire et de sa population
- ▶ Un ancrage territorial fort
- ▶ L'accompagnement, cœur de métier des plateformes de mobilité



Qu'est ce qu'une plateforme de mobilité inclusive

Typologie des publics accompagnés par les plateformes de mobilité²⁶

TYPE DE PUBLIC	PART DES PLATEFORMES ACCUEILLANT CETTE TYPOLOGIE DE PUBLIC
Public en insertion socio-professionnelle, demandeurs d'emploi	84 %
Salariés précaires et intérimaires	66 %
Jeunes	61 %
Habitants de quartiers prioritaires de la politique de la ville	46 %
Seniors	34 %
Personnes à mobilité réduite et/ou déficientes cognitives	17 %
Tout public	12 %
Réfugiés / migrants	12 %
Sous-main de justice (SPIP et PJJ)	9 %



Qu'est ce qu'une plateforme de mobilité inclusive

1. L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL DES PERSONNES ACCUEILLIES EST AU CŒUR DE L'ACTIVITÉ DES PLATEFORMES DE MOBILITÉ.

Il se traduit par quatre types d'actions ou de services.

Diagnostic individuel et parcours mobilité

Le diagnostic (ou bilan de compétences) en mobilité est un entretien individuel de 1 h 30 à 3 h qui permet de dresser un état des lieux du rapport de la personne accueillie à la mobilité. Le conseiller en mobilité y identifie ses besoins et ses difficultés et l'aide à fixer des objectifs qui déterminent un parcours de mobilité intégrant un ou plusieurs service(s) adapté(s). Au cours des mois qui suivent, des entretiens de suivi sont régulièrement proposés au bénéficiaire.

Formations et ateliers pédagogiques

De nombreux ateliers pédagogiques sont proposés dans le but de renforcer la capacité à se déplacer des publics accueillis. Parmi les nombreuses thématiques abordées, on trouve par exemple : se repérer dans l'espace, connaître son territoire et l'offre de transport existante, utiliser les transports en commun, les nouvelles technologies, gérer un budget mobilité...

Des formations pratiques sont également proposées : formation à l'usage d'un vélo (vélo-école), réalisation d'un parcours associant mode de déplacement, temps de trajet et destination, etc.

Accès au permis de conduire via une pédagogie adaptée

Le permis est encore souvent considéré comme un «sésame» pour l'emploi. En partenariat avec une auto-école classique ou via une auto-école associative, les plateformes proposent un suivi individualisé et une pédagogie adaptée : temporalité allongée et entraînements nombreux, outils d'apprentissage spécifiques à l'illettrisme, travail en groupe, voiture-école aménagée pour la conduite en situation de handicap... Cette approche aboutit à de très bons taux de réussite à l'examen, souvent supérieurs à 60 %. Cet accompagnement est souvent complété, pour faciliter la prise de confiance, par un dispositif de conduite supervisée sur véhicule classique, avec l'aide de bénévoles.

Information et valorisation de l'offre existante

Les plateformes de mobilité concourent à la valorisation de l'offre existante sur leur territoire d'activité. Elles recensent et «traduisent» cette offre grand public pour la rendre plus compréhensible et accessible aux personnes qu'elles accueillent : transports publics, transport à la demande, vélos en libre-service, autopartage, etc.

Elles contribuent également à une meilleure lisibilité des aides à la mobilité (matérielles, financières, d'accompagnement...), dont le nombre, la diversité et les critères d'accès sont particulièrement complexes. Ce service est utile aussi bien pour les publics accueillis, dont l'accès aux droits est facilité, que pour les professionnels de l'accompagnement social et à l'emploi.



Qu'est ce qu'une plateforme de mobilité inclusive

2. DES SOLUTIONS MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES FONT ÉGALEMENT PARTIE DES SERVICES PROPOSÉS PAR LES PLATEFORMES.

Elles permettent de faciliter le transport des personnes qu'elles accompagnent, en complément de l'offre existante.

Location solidaire de véhicules

Les plateformes proposent aux personnes dépourvues de moyen de transport un service de location de voitures, scooters, voitures sans permis, vélos/vélos électriques, parfois de petits fourgons pour aider au déménagement. La tarification étant réduite, l'accès à ces services nécessite une prescription préalable et est limité dans le temps, de quelques jours à trois mois au maximum en moyenne. Le choix du véhicule proposé est une synthèse entre les capacités de chaque personne (savoir faire du vélo, disposer du permis de conduire...) et son besoin de transport (distance à parcourir, horaires...).

Garage solidaire

Les garages solidaires proposent aux publics en difficulté des services d'entretien et de réparation qui leur permettent de conserver plus longtemps leur véhicule et de rouler en toute sécurité. Grâce à des dons issus de particuliers ou d'entreprises et suite à une remise en état, les garages solidaires peuvent également louer ou vendre des véhicules.

L'ensemble de ces services sont accessibles sur prescription et selon des tarifs réduits. Certains garages solidaires bénéficient d'un agrément délivré par l'État en tant que structure d'insertion par l'activité économique (SIAE). Ils facilitent l'insertion sociale et professionnelle de personnes en difficulté en leur proposant de se former aux métiers de garagiste et mécanicien.

Transport «solidaire», «à la demande» et transport d'utilité sociale

En complément des services de transport régulier et à la demande qui relèvent de la compétence exclusive des collectivités autorités organisatrices de la mobilité (AOM/AOMR), certaines plateformes sont amenées à proposer des services de transport dit «à la demande et solidaire». Ce type de service, qui relève du transport privé, est proposé ponctuellement aux personnes ne pouvant accéder à aucune autre solution adaptée de mobilité, ou en situation d'urgence : entretien d'embauche, premiers jours d'un emploi ou d'une formation. Les trajets sont adaptés aux besoins individuels ou collectifs.



Qu'est ce qu'une plateforme de mobilité inclusive

2. DES SOLUTIONS MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES FONT ÉGALEMENT PARTIE DES SERVICES PROPOSÉS PAR LES PLATEFORMES.

Elles permettent de faciliter le transport des personnes qu'elles accompagnent, en complément de l'offre existante.

Covoiturage solidaire

Plusieurs plateformes intègrent le covoiturage dans leur panel de solutions. Elles mobilisent dans ce cadre leur fonction d'animation territoriale, en mettant en relation des personnes non autonomes en mobilité avec des actifs conducteurs pour partager leur trajet.

Dans certains cas, une voiture est mise à disposition pour organiser le covoiturage entre des bénéficiaires disposant du permis de conduire et d'autres n'en disposant pas, pour se rendre sur une même zone d'activité ou chez le même employeur, mutualisant leur déplacement.

Micro-crédit personnel

Le microcrédit personnel est un prêt destiné aux personnes exclues du crédit bancaire classique : personnes à faibles revenus, bénéficiaires de minima sociaux, demandeurs d'emploi. Son octroi ne nécessite pas de conditions de revenus définies, mais est conditionné par un projet personnel, visant à une insertion sociale ou professionnelle.

Depuis 2021, l'État a mis en place un microcrédit «véhicules propres» pour les foyers modestes. De nombreuses plateformes de mobilité aident leurs bénéficiaires dans leur demande de prêt, principalement pour faciliter le financement du permis de conduire, une réparation ou l'achat d'un véhicule. Les sommes empruntées peuvent atteindre 5000 €, pour une durée maximale de remboursement de 5 ans.



Quel est l'écosystème des plateformes?

LES PARTENAIRES PRESCRIPTEURS

Les publics accueillis par les plateformes étant majoritairement inscrits dans des parcours d'insertion sociale ou professionnelle, ils sont orientés vers les plateformes sur prescription. Les partenaires prescripteurs sont des structures publiques, parapubliques ou issues de l'économie sociale et solidaire, qui accompagnent des personnes pour l'accès ou le retour à l'emploi, l'insertion sociale, le maintien en autonomie, la lutte contre l'isolement, etc. Les plus grosses plateformes collaborent avec des dizaines de prescripteurs différents, parfois jusqu'à une centaine.

LES PARTENAIRES OPÉRATIONNELS

Ils interviennent en appui des plateformes de mobilité pour proposer un service adapté aux besoins des publics accueillis.

- **Opérateurs de mobilité locaux** : auto-écoles classiques et solidaires, garages solidaires, vélo-écoles, loueurs solidaires de véhicules (voitures, deux-roues motorisées, vélos classiques et à assistance électrique,...), opérateurs publics et privés de transport et de mobilité, opérateurs de service en libre-service sans borne (free floating)
- **Organismes de formation** : formations au permis, à la langue française, ateliers collectifs...
- **Structures bancaires** au titre du micro-crédit
- **Bénévoles** : professionnels qui font profiter la plateforme de leur expérience, personnes prises en charge pour lesquelles le bénévolat fait partie intégrante du processus de réinsertion, retraités de l'Éducation Nationale, etc.

LES PARTENAIRES FINANCEURS

Les plateformes de mobilité accueillent des publics peu ou non solvables. Leur activité nécessite donc structurellement un apport financier provenant d'acteurs extérieurs, publics essentiellement, parfois privés.

- **Acteurs publics européens** : Europe, en particulier Fonds social européen (FSE)
- **Acteurs publics nationaux** : Pôle Emploi, Politique de la Ville
- **Acteurs publics territoriaux** : Conseils régionaux, Conseils départementaux, intercommunalités, communes, services déconcentrés de l'État, agences locales Pôle Emploi
- **Acteurs privés** : fondations, entreprises, associations...



Perspectives: les territoires à (éco)mobilité inclusive

